



Chambre des Députés (mois de janvier)  
**GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

**MINISTÈRE D'ÉTAT**

# BULLETIN D'INFORMATION

Office d'Information, 18, rue Aldringer, Luxembourg

N° 1 (3<sup>me</sup> année)

Luxembourg, le 31 janvier 1947

## Mémorial (mois de janvier)

### Ministère des Finances.

La mise sous séquestre de la propriété ennemie est nouvellement réglementée par l'arrêté grand-ducal du 10 janvier 1947.

L'arrêté grand-ducal du 10 janvier 1947 a pour objet la fixation de l'assiette de l'impôt sur le revenu et la fixation de l'assiette de l'impôt commercial pour l'exercice 1944 et pour l'exercice 1945.

Un arrêté ministériel du 30 décembre 1946 accorde des délais pour le paiement des droits et des taxes supplémentaires dont ont été frappés les alcools en stock à la date du 15 novembre 1946.

Le « Mémorial » du 17 janvier 1947 publie le relevé des valeurs luxembourgeoises au porteur qui sont frappées d'opposition à la date du 31 décembre 1946.

\*

### Ministère des Affaires Economiques.

Par arrêté ministériel du 31 décembre 1946, toutes les mesures de rationnement applicables aux chaussures en cuir sont abrogées.

\*

### Ministère de l'Agriculture.

Une marque nationale luxembourgeoise des eaux-de-vie est créée par l'arrêté ministériel du 8 novembre 1946.

\*

### Ministère du Travail.

Par avis du 20 janvier 1947, le Conseil de Gouvernement porte à la connaissance de la population luxembourgeoise le décès de M. Pierre Krier, Ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, des Mines et de la Reconstruction.

## SOMMAIRE:

	Page
1) Mémorial (mois de janvier) . . . . .	1
2) Chambre des Députés (mois de janvier) . . . . .	2
3) Anniversaire de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg . . . . .	2
4) Funérailles officielles de M. Pierre Krier, Ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, des Mines et de la Reconstruction . . . . .	5

	Page
5) Arrangement belgo-luxembourgeois avec la zone française . . . . .	7
6) La bénédiction abbatiale de Dom Winandy, nouvel abbé de Clervaux . . . . .	7
7) Nouvelles du Gouvernement . . . . .	8
8) Nouvelles de la Cour . . . . .	9
9) Le Mois à Luxembourg . . . . .	9

## Chambre des Députés (mois de janvier)

- 2 janvier: Réunion de la commission spéciale du projet de loi concernant l'indemnisation des dommages de guerre.
- 7 janvier: 7<sup>e</sup> séance publique.  
Projet de loi concernant la fixation des loyers. — Rapport de la section centrale. — Discussion générale.  
Réunion de la Commission des Affaires Sociales.
- 8 janvier: 8<sup>e</sup> séance publique.  
Analyse des pièces. — Projet de loi concernant la fixation des loyers. — Discussion générale. — Lecture des articles. — Renvoi du texte amendé au Conseil d'Etat.
- 9 janvier: Réunion de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> section de la Chambre, ainsi que de la Commission du Travail.
- 14 janvier: Réunion des trois sections de la Chambre et de deux sections centrales.
- 15 janvier: Réunion de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> section de la Chambre.
- 16 janvier: Réunion d'une section centrale et des sections réunies.
- 21 janvier: Réunion de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> section de la Chambre et de la section centrale du projet de loi concernant les allocations familiales aux salariés.
- 28 janvier: Réunion des trois sections de la Chambre pour l'examen du budget 1947.
- 29 janvier: Réunion des trois sections du budget, du Bureau et de la Commission des Finances et des Affaires Economiques.
- 30 janvier: Réunion de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> section de la Chambre pour l'examen du budget pour 1947.

## Anniversaire de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg

Mercredi, 22 janvier

Les manifestations patriotiques à l'occasion de la fête nationale luxembourgeoise furent inaugurées par une retraite militaire de la Garde Grand-Ducale et de la Musique Militaire le 22 janvier, à 6 heures du soir. Une foule considérable acclama la Souveraine lorsqu'Elle apparut au balcon du Palais, entourée de la Famille Grand-Ducale. La musique entonna la marche « Grande-Duchesse Charlotte » de Fern. Mertens et l'hymne national. Après la retraite, la Musique Militaire donna un concert à la Place d'Armes.

Fidèle à une vieille tradition d'avant-guerre, la ville de Luxembourg avait organisé une retraite aux flambeaux. Le cortège partit à 20 heures 30 du Boulevard de la Pétrusse. Une foule immense bordait les rues, malgré le froid intense. Du balcon du Palais, la Famille Grand-Ducale salua les participants du cortège. La Souveraine et la Famille Grand-Ducale furent frénétiquement acclamées par la foule immense qui se pressait Rue de la Reine et Place Guillaume.

A 19 heures, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, prononça à Radio-Luxembourg, en langue luxembourgeoise, le discours suivant:

Chers Luxembourgeois,

Peines, soucis et travaux remplissent nos heures et nos jours pendant tout le cours de l'année. Réservez au moins une journée pour la consacrer à notre pays et à ses institutions. Que cette journée de recueillement soit le jour anniversaire de notre Souveraine. Sa position, Son

activité et Sa personne même en constituent naturellement le centre. Depuis vingt-huit ans, Elle se trouve à la tête de notre pays, présidant à ses destinées avec toute la sagesse que nous pouvons attendre d'un bon Chef d'Etat. Sa personne est entourée du respect et de l'affection de tous les bons Luxembourgeois. En ce jour de Son anniversaire, ces sentiments de respect et d'affection nous animent particulièrement. De plus en plus nous avons conscience de la précieuse force qu'Elle représente pour le maintien des traditions, pour le respect de l'autorité et la stabilité de l'ordre fondé sur la loi. Ses façons simples et affables et Son bon-sens inné La rapproche du peuple luxembourgeois qui retrouve en Elle ses propres qualités.

Le fait que le peuple luxembourgeois a élevé au rang de fête nationale le jour anniversaire de sa Souveraine représente le plus grand éloge qu'on puisse Lui faire. On ne saurait pas imaginer en effet entre le peuple et le Chef de l'Etat des liens plus étroits que ceux que révèle cette identification entre la nation luxembourgeoise et sa Souveraine.

Avant de formuler des vœux pour l'avenir, il convient en ce jour de regarder en arrière sur l'année qui s'est écoulée entre le 23 janvier 1946 et le 23 janvier 1947. Ce coup d'œil rétrospectif nous permettra de constater si les vœux et les plans conçus l'année passée se sont réalisés.

Il y a un an, nous avons regretté la désunion fatale que la haine et la dispute avaient produite dans notre peuple, résultant des reproches qu'on était en droit ou qu'on croyait être en droit de

se faire mutuellement au sujet de l'attitude des uns et des autres pendant l'occupation. Nous avons alors exprimé le vœu et l'espoir que dans l'intérêt du pays cette situation s'améliorât.

Où en sommes-nous à l'heure actuelle? La situation, pour ne pas être bonne, s'est cependant considérablement améliorée. L'épuration, trop sévère d'après les uns, trop indulgente d'après les autres, touche à sa fin. Le moment est venu de tourner la page et d'oublier le passé, pour autant que possible. Le plus tôt nous le ferons, le mieux il vaudra pour le pays. Que nos compatriotes se sentent unis à nouveau pour travailler ensemble. Notre pays a besoin des forces de tous ses enfants. La répression des crimes politiques elle aussi a beaucoup progressé cette année-ci, bien que le nombre de ceux qui, dans nos prisons, attendent d'être jugés soit encore trop élevé. Dès que les collaborateurs — abstraction faite des vrais criminels — se seront acquittés de leur dette à l'égard de la société, nous devons trouver moyen de les réintégrer dans la communauté nationale. A leur égard aussi nous devons cesser de revenir toujours à nouveau sur les fautes du passé. Devant nous est la vie et le progrès.

Sur le plan économique et social, l'année passée fut une année de développement tranquille et continu. La reconstruction des régions sinistrées, un de nos plus grands soucis, a fait un pas considérable en avant. Des erreurs du passé nous avons tiré une leçon pour l'avenir. Si on parcourt aujourd'hui nos régions dévastées, on constate dans chaque localité les progrès de la reconstruction. Nos compatriotes sinistrés ont repris courage. Ils voient que la décision, d'après laquelle l'Etat prend à sa charge la réparation des dommages de guerre, est exécutée. Des paiements importants sont en train de liquider, partiellement au moins, les dommages causés aux immeubles, ainsi que tous les autres dommages occasionnés par des faits de guerre. Notons à cette occasion que la comparaison de notre pays avec d'autres pays qui se trouvent dans le même cas que nous, est à notre avantage.

La situation de notre agriculture et de notre viticulture n'est pas mauvaise. Les récoltes ont été bonnes et se vendent à des prix satisfaisants. Le Tourisme a rapporté au pays des sommes inattendues. La grosse industrie réalise des progrès lents, mais continus. Ses exportations vers l'étranger sont bien payées. En général, notre situation économique est caractérisée par le fait que nos exportations dépassent en valeur nos importations. Les dépôts d'épargne continuent. La formation de capitaux progresse. Nos stocks de marchandises augmentent. Nous n'avons pas de chômeurs. Les traitements et salaires, souvent assez modestes, ne sont cependant pas inférieurs au minimum normal. En général, ils sont plus élevés que chez nos partenaires et concurrents économiques.

La paix sociale a régné toute l'année durant. Notre pays n'est pas un paradis, comme le veulent faire croire quelquefois des amis bienveillants qui viennent nous voir de l'étranger.

Des améliorations peuvent et doivent survenir dans maintes branches. Comment pourrait-il en être autrement, deux ans après la guerre? Toutefois, sans nous perdre dans un optimisme exagéré, nous pouvons constater: Le Luxembourg s'est ressaisi et nous n'avons pas à craindre la comparaison avec d'autres pays qui, comme nous, ont été meurtris et mutilés par la guerre. Nous progressons vers un avenir meilleur. Ces constatations s'imposent; je me réjouis de pouvoir les faire en ce jour d'exaltation nationale.

Si, pour Son anniversaire, nous offrons un présent à notre Souveraine, que ce soit notre ferme résolution de contribuer chacun selon ses forces à relever le pays à son niveau normal. Ce vœu seul est digne de notre Grande-Duchesse et correspond à Ses propres vœux les plus intimes.

Pourquoi ne pas terminer l'épuration pour le 23 janvier prochain, de sorte qu'il n'en reste plus qu'un souvenir fâcheux?

Si nous parvenions à liquider nos procès politiques pour le prochain anniversaire et à réduire le nombre de nos détenus au niveau d'avant-guerre, ne serait-ce pas un résultat appréciable?

Ne pensez-vous pas, chers Luxembourgeois, que le moment est venu de faire cesser la haine et la dispute qui déciment notre population d'un quart de million? Le pays a un besoin urgent des forces de chacun de ses citoyens. Tous comptent pour nous.

Pour revenir au domaine matériel: Si tout se développe d'après nos prévisions — je pense notamment aux opérations de crédit —, nous serons à même de terminer cette année-ci une première étape, la plus importante et la plus urgente, de la Reconstruction. Les dommages de guerre et les cas de rigueur pourront être liquidés partiellement pour cette même date.

Dans le domaine économique, il faudra envisager la stabilisation et même la baisse des prix. Par ces mesures, la plupart des questions relatives aux traitements et salaires trouveront une solution.

Parmi les mesures sociales les plus urgentes, la construction de nouvelles maisons pour ouvriers et employés et la généralisation des allocations familiales pour toutes les familles s'imposent particulièrement.

Nos finances ont été gravement compromises par suite de la guerre. L'évolution dans ce domaine réclame les soins les plus soutenus, car la situation financière influencera décisivement sur tout progrès économique et social. Plus encore que par le passé des mesures d'épargne sont commandées. L'avenir demande des sacrifices de chacun de nous. Ce n'est que par l'accomplissement de ces sacrifices que nous sortirons de cette période difficile. Notre situation n'est nullement désespérée. Dans nos propres mains, nous tenons pour une large part les éléments qui garantissent le succès final.

Au nom de vous tous, chers Luxembourgeois, je souhaite à notre Grande-Duchesse à l'occasion

de Son anniversaire qu'Elle puisse vivre des années nombreuses en bonne santé et en paix. Que Dieu La bénisse, Elle et notre pays de Luxembourg.

### Jeudi, 23 janvier

Le matin du 23 janvier, les détachements de troupes stationnés à Bitbourg et à Walferdange se rassemblèrent au Glacis, d'où ils se rendirent à la Caserne du St.-Esprit pour prendre part à la traditionnelle prise d'armes.

A 10 heures moins 5, M. le Ministre d'Etat, Ministre de la Force Armée, passa en revue les troupes, rangées dans la cour de la Caserne du St.-Esprit, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Ginter, Chef d'Etat Major.

A 10 heures précises, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Félix, Général-Commandant de l'Armée, accompagné du Grand-Duc héritier et du Colonel Jacoby, arriva et passa en revue les troupes, le détachement de la gendarmerie et les officiers luxembourgeois auxquels s'étaient joints des officiers américains et britanniques, représentant les armées de leurs pays.

Au nom de la Souveraine, le Colonel Jacoby remit un certain nombre de décorations à des membres de l'Armée et de la Gendarmerie. Dans une brève allocution aux troupes, le Colonel Jacoby esquaissa le caractère national de l'anniversaire de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse. Les troupes répondirent par un triple vive en l'honneur de la Souveraine.

A 10 heures 30, un Te Deum solennel fut chanté à la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg, auquel assistaient LL. AA. RR. le Prince Félix, le Grand-Duc héritier Jean, le Prince Charles et les Princesses. Les Puissances Etrangères étaient représentées par les Diplomates accrédités à la Cour Grand-Ducale:

#### *Saint-Siège:*

S. Exc. R. Mgr. F. Cento, Nonce Apostolique.  
Mgr. Joseph Sensi, Conseiller.

#### *Pays-Bas:*

S. Exc. M. le Baron B. Ph. van Harinxma  
thoe Slooten, Ambassadeur.  
M. van Houten, Conseiller.

#### *Grande-Bretagne:*

S. Exc. Sir H. M. Knatchbull-Hugessen, Ambassadeur.  
M. Nigel Watson, Chargé d'Affaires a. i.  
Brigadier Spear, Attaché militaire.  
Major Sir Richard Powell.  
Major Cox.

#### *Belgique:*

S. Exc. M. le Vicomte Berreyer, Ministre.  
M. Vanheerswynghels, Secrétaire.

#### *Portugal:*

S. Exc. M. Vieira Leitao, Ministre.

#### *Norvège:*

S. Exc. M. Christopher Fürst Smith, Ministre.

#### *Chili:*

S. Exc. M. Luis Renard, Ministre.

#### *Italie:*

S. Exc. M. St. Corvino-Milkowski, Ministre.

#### *Etats-Unis d'Amérique:*

S. Exc. M. l'Amiral Alan G. Kirk, Ambassadeur.  
M. R. C. Miller, Conseiller Economique.  
M. G. P. Waller, Chargé d'Affaires a. i.  
Le Colonel Rob. A. Solborg, Attaché militaire.  
M. Henry Strong, Secrétaire privé de l'Ambassadeur.

#### *Danemark:*

S. Exc. M. Bent Falkenstjerne, Ministre.

#### *Yougoslavie:*

S. Exc. M. Miré Anastassov, Ministre.

#### *Suède:*

S. Exc. M. Einar Modig, Ministre.  
M. le Baron Louis de Geer, 1<sup>er</sup> Secrétaire.

#### *France:*

S. Exc. M. Pierre Saffroy, Ministre.  
Le Colonel d'Oléon, Attaché militaire.  
M. Toffin, Secrétaire.  
M. Bressier, Attaché.  
M. Vanheeghe, Attaché commercial.  
M. P.-A. Mallea, Attaché d'information.

#### *Tchécoslovaquie:*

S. Exc. M. Dezider Raksany, Ministre.

#### *Suisse:*

S. Exc. M. Etienne Lardy, Ministre.

#### *U. R. S. S.:*

S. Exc. M. Alexiei Pavlovitch Pavlov, Ambassadeur.  
M. Kalougine, 1<sup>er</sup> Secrétaire.  
M. Bolchakoff, Représentant commercial.  
M. Vatchtchenko, Attaché.  
M. Vassilov, Attaché.  
M. Popoff, Attaché.

#### *Iran:*

M. Abdol-Hosseïn Sardari, Chargé d'Affaires.

#### *Egypte:*

M. Iskandar El Wahhaby Bey, Chargé d'Affaires.  
M. Maher T. Doss, Attaché.  
M. Mohamed Ali Ibrahim, Attaché.

#### *Pologne:*

M. Edward Bartol, Chargé d'Affaires a. i.  
Le Capitaine Litynski, Attaché militaire adj.

#### *Argentine:*

M. Alberto F. Aguero, Chargé d'Affaires a. i.

#### *Turquie:*

M. Fevzi Kortan, Chargé d'Affaires a. i.

#### *Canada:*

M. Hector Allard, Chargé d'Affaires a. i.  
M. T. Le M. Carter, 3<sup>e</sup> Secrétaire.

Après le Te Deum, les diplomates se réunirent au Casino de Luxembourg, où M. le Ministre des Affaires Etrangères leur offrit un déjeuner. Des toasts furent portés par S. Exc. R. Mgr. F. Cento, Nonce Apostolique, en sa qualité de doyen du Corps Diplomatique, à notre Souveraine et par M. Joseph Bech aux Chefs des Etats Etrangers.

\* \* \*

A l'occasion de l'anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, des télégrammes de félicitation Lui ont été adressés par les plus hautes personnalités de l'étranger, notamment par le Président Truman, M. Shvernik, Président du Présidium du Sovjet Suprême de l'URSS., par M. Winston Churchill et le Président Vincent Auriol.

Voici le texte des différents télégrammes:

The People of the United States join me on the anniversary of Your Royal Highness birth in

expressing best wishes both for Your personal health and happiness and for the welfare of Your country.

Harry S. Truman.

Je prie Votre Altesse Royale d'accepter mes félicitations et mes meilleurs vœux à l'occasion de Votre anniversaire.

N. Shvernik.

Pray accept my warmest congratulations on Your Royal Highness's birthday stop with very good wish for the future.

Winston Churchill.

En ce jour anniversaire de Sa naissance, j'adresse à Votre Altesse Royale mes chaleureuses félicitations en La priant de bien vouloir être, auprès de Ses sujets, l'interprète des sentiments d'affectueuse amitié du peuple français.

Vincent Auriol.

## Funérailles Officielles de M. Pierre Krier

Ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, des Mines et de la Reconstruction

Les obsèques du Ministre Pierre Krier eurent lieu à Luxembourg mercredi, le 22 janvier 1947.

Le cercueil était exposé dans le hall du Ministère du Travail, transformé en chapelle ardente. Une foule considérable d'amis et de connaissances du grand défunt défilèrent devant le catafalque, autour duquel les députés socialistes formèrent la garde d'honneur.

Vers 15 heures 15, les personnalités officielles vinrent s'incliner devant la dépouille mortelle de Pierre Krier. De fortes délégations des mouvements syndicaux de l'étranger étaient venues s'associer au dernier hommage rendu au grand syndicaliste luxembourgeois par ses compatriotes. Étaient représentés notamment la Fédération Syndicale Mondiale, le Bureau International du Travail, la C.G.T. française et les partis socialistes belge et hollandais. Le Gouvernement belge avait délégué M. H. Troclet, Ministre du Travail.

Après l'arrivée du Maréchal de la Cour, M. Alfred Lœsch, accompagné de l'Aide de Camp de Monseigneur le Prince de Luxembourg, le lieutenant Prussen, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, s'adressa en ces termes à la famille du défunt, aux membres du Gouvernement, à la Chambre des Députés, du Conseil d'Etat et du Collège échevinal de la Ville de Luxembourg:

Mesdames,  
Messieurs,

Ce que depuis de longs mois nous redoutions, est finalement devenu une dure réalité. Pierre Krier a succombé. Il y a plus de quatre ans qu'un mal sournois avait commencé à ronger le fil de ses jours. Doué d'une constitution exceptionnellement solide, le défunt d'abord ferma les yeux sur le danger qui le guettait.

Quand, plus tard, il ne pouvait plus se dissimuler son état véritable, il se préoccupait d'épargner aux siens la peine de le leur communiquer. Voyant qu'il déclinait à vue d'œil, ses amis finirent par lui imposer les soins d'un homme de l'art. Familiarisé par celui-ci avec le caractère de sa maladie, Krier luttait bravement contre ce compagnon de voyage diabolique en repoussant toujours à nouveau les attaques. Avec lui nous espérions qu'il en aurait raison une nouvelle fois, car notre collègue n'était pas encore résigné au grand départ. Il estimait que l'œuvre de sa vie n'était pas achevée. Il avait, pendant les années de séparation du pays, élaboré un programme de réforme sociale hardi et généreux. D'arrache-pied il en entreprit la réalisation méthodique, dès que la libération du pays lui en fournit l'occasion. Les obstacles ne le décourageaient pas. Le manque de compréhension soulevait l'attristait. Jamais il ne l'arrêta.

Pierre Krier portait en lui la flamme du missionnaire qui jusqu'à la mort suit l'étoile de son idéal. Sa plus belle récompense en même temps que le digne monument en l'honneur de sa personnalité, c'est l'œuvre importante de réforme sociale dont il a été le promoteur et le réalisateur.

Il y a plus de trente ans que j'ai vu Pierre Krier entrer dans l'arène politique. L'accès aux honneurs politiques n'était pas pour lui un but, mais un moyen seulement de mieux servir ses aspirations syndicales. Le syndicalisme tel qu'il le concevait était pour lui une chose sacrée, une religion presque. La grande passion de sa vie était le relèvement du prolétariat, dont il était lui-même issu. Si dans la discussion il lui arrivait d'être violent, c'était chaque fois qu'il croyait discerner dans les paroles de l'adversaire

une attaque à ce noble but de ses efforts. Fils d'une famille ouvrière nombreuse, Krier avait dès sa première enfance goûté le fruit amer de la gêne. Il en avait emporté dans la vie la résolution farouche de relever le niveau économique et social de ceux qui vivaient dans des conditions semblables. L'amour du travail et des travailleurs qui fut l'ornement de sa vie, lui avait été inculqué par l'exemple d'une mère qui avait réussi, grâce à des prodiges d'économie et d'efforts, d'élever sa nombreuse progéniture avec un salaire plus que modeste. Plus d'une fois le défunt nous a touchés, en nous parlant avec attendrissement dans des heures d'abandon de sa mère, à laquelle il conservait un respect et une piété filiale infinis. Parvenu aux honneurs et jusqu'à la fin de ses jours, Krier est resté et voulait rester l'homme simple et modeste de ses jours d'enfance évitant avec anxiété jusque dans les apparences extérieures tout changement qui aurait pu être interprété comme un reniement de son milieu de départ.

Dans toute sa vie, Krier fit preuve d'un désintéressement complet. Généreux et charitable, il donnait quelquefois au delà des limites raisonnables. Aussi jouissait-il du respect général. Pour qui le connaissait intimement, il pouvait être ou demeurer un adversaire, un ennemi jamais.

Durant les longues années de son activité syndicale, Pierre Krier s'était montré adroit et inlassable. S'il était parvenu au sommet de l'hierarchie syndicale, il ne le devait qu'à son mérite personnel. Au cours des années, le rayonnement de sa personnalité finit par dépasser les frontières du pays. Membre régulier des Conférences Internationales du Travail, visiteur de nombreux congrès internationaux syndicaux, notre défunt eut l'occasion de nouer des liens d'amitié avec des personnalités dirigeantes du mouvement ouvrier international. Dans l'exil, il sut faire bénéficier la cause de son pays de ses précieuses relations.

Lorsqu'en 1937 la proposition de ses amis politiques l'avait désigné à la confiance de la Souveraine pour être nommé Ministre, le défunt devint pour ses collègues un collaborateur avisé et loyal. Pierre Krier avait l'esprit d'équipe. On pouvait compter sur lui, lorsqu'il s'agissait de défendre les décisions prises en commun. Sur le plan élargi du Gouvernement il ne fit que développer l'activité qui a rempli son existence au profit des faibles et déshérités. Son travail fécond en résultats, fut violemment interrompu, hélas! le 10 mai 1940 par l'invasion allemande du pays. Attaché passionnément aux institutions démocratiques et sociales de son pays, Pierre Krier, en face de l'agression, ne pouvait autrement réagir que par la résistance totale. Il avait compris que l'agression allemande visait à la suppression de notre indépendance nationale, c'est-à-dire de la base même de nos libertés constitutionnelles et de nos institutions sociales.

Aussi Krier n'hésita-t-il pas un instant de jeter à l'instar de la Souveraine son existence dans la balance pour se rallier aux défenseurs de la Liberté. Pour ceux qui pendant les années de guerre ont été à l'étranger témoins des souffrances morales alternant au gré des événements avec des moments d'exaltation patriotique des espoirs et du travail de Krier, diront quel grand patriote le pays perd en celui que nous pleurons aujourd'hui. Ceux qui partagèrent avec lui l'exil, se rappelleront plus particulièrement le sentiment de fierté que le défunt éprouvait et manifestait à tous les vents, quand en septembre 1942 nous parvint la nouvelle de la grève générale proclamée en face de la tyrannie nazie.

Telle fut, Mesdames et Messieurs, la personnalité de Pierre Krier. Nous autres, ses collègues au Gouvernement, avions fini par l'entourer d'une affection collégiale. Nous en éprouvons durement la perte. C'est la tristesse dans l'âme que nous nous séparons de lui. Nous tiendrons en honneur sa mémoire et lui garderons un éternel souvenir.

A sa famille et à son épouse éplorée en particulier, mes collègues et moi, nous exprimons l'assurance de notre profonde sympathie.

Et vous, cher collègue et ami, adieu! Je vous souhaite cette paix éternelle qui est réservée à ceux qui comme vous ont honnêtement mené le bon combat.

Au nom du Ministère du Travail, M. Paul Wilwertz, Commissaire à l'Office National du Travail, décrit la tolérance et la bonté naturelle du Ministre défunt et esquissa ses nombreuses réalisations dans le domaine social.

M. Alphonse Diederich, Directeur général adjoint de la Société Minière et Métallurgique de Rodangé, en sa qualité de membre de la Conférence Nationale du Travail, fit l'éloge du fondateur de cette institution nouvelle et retraça les efforts que le Ministre défunt a fait dans la tâche difficile de la reconstruction.

M. Michel Rasquin, Président du Parti Ouvrier Socialiste, s'inclina devant l'ardeur du grand militant socialiste et syndical.

M. Nic. Biever, au nom du mouvement syndical, rappela les grands mérites que Pierre Krier s'est acquis comme leader du mouvement syndical à Luxembourg.

Au son d'une marche funèbre, la dépouille mortelle quitta le Ministère du Travail, pendant que les troupes rendirent les honneurs militaires. Précédé des groupements syndicaux et des sections du Parti Socialiste et suivi des autorités du pays et des représentants de l'étranger, le Ministre Pierre Krier traversa pour la dernière fois les rues de la Ville de Luxembourg que borda une foule recueillie.

Le cortège officiel l'accompagna jusqu'aux ateliers de chemins de fer à Bonnevoie d'où la dépouille mortelle de Pierre Krier partit pour Strasbourg pour être incinérée.

## Arrangement belgo-luxembourgeois avec la zone française

Les pourparlers qui viennent d'avoir lieu à Baden-Baden entre le Gouvernement militaire de la zone française d'occupation en Allemagne et l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ont abouti à un arrangement relatif aux échanges de marchandises et services entre celle-ci et la zone, dont le but est de développer, dans la mesure du possible, les échanges commerciaux et de contribuer, de cette façon, à la reprise de l'activité économique générale.

Comme tous les accords conclus par l'Union Economique, depuis la Libération, avec des pays étrangers, le nouvel arrangement contient des listes énumérant, d'une part, les produits que le Gouvernement militaire est disposé à fournir à la Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg et, d'autre part, ceux que les deux pays de l'Union Economique sont prêts à fournir en échange. Les parties contractantes se sont engagées à délivrer dans le cadre des contingents prévus, les licences d'importation et d'exportation nécessaires au trafic de ces marchandises.

Comme, également, d'autres accords signés par l'Union Economique, l'arrangement avec la zone française contient une clause de bienveillance dont l'application pourra jouer, dans la mesure des possibilités données de part et d'autre, en faveur de produits qui ne sont pas expressément prévus sur les listes.

Enfin, une commission mixte de représentants officiels des deux partenaires se réunira en cas de nécessité pour examiner l'exécution de l'arrangement et, pensons-nous, aussi la possibilité d'accroître les échanges par application, le cas échéant, de la clause de bienveillance.

Sont chargés de l'exécution des opérations prévues, du côté belge l'Office de Récupération Economique, du côté luxembourgeois l'Office Commercial du Ravitaillement Alimentaire, du côté français l'Office du Commerce Extérieur à Baden-Baden.

Un arrangement financier, qui complète l'arrangement relatif aux échanges de marchandises et services, prévoit notamment que tous les paiements courants entre la zone et l'Union Economique belgo-luxembourgeoise — paiements s'appliquant à la fourniture de marchandises, aux frais accessoires, à des prestations de services ayant un caractère commercial (frais de transformation, d'usinage, de réparation, de travail à façon, etc.) — s'effectueront en francs belges.

L'arrangement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1947 et sera valable pour six mois, les parties signataires devant se réunir en temps utile pour en examiner les possibilités de reconduction.

Ainsi donc, la Belgique et le Luxembourg ont maintenant organisé leurs relations commerciales avec la zone française sur la base d'un arrangement commun, alors que, antérieurement, les deux pays avaient été liés avec la zone chacun en vertu d'un protocole séparé.

Parmi les produits à exporter de la zone nous mentionnons, comme intéressant spécialement le Luxembourg, les chaussures, la châux viticole, certaines matières premières pour l'industrie céramique, le sable, les briques de silice, les briques silico-alumineuses et les briques de magnésie, les machines pour les industries textiles, le matériel d'hôpital, les machines agricoles, les outils horticoles type « Wolf », les pièces détachées pour camions, les machines pour le travail du bois et des métaux, les machines et le matériel électriques, les machines à coudre.

La liste des fournitures belges et luxembourgeoises, sensiblement plus réduite, contient, pour notre pays, le plâtre de moulage, les déchets de briques réfractaires, les pommes de terre de semence, les déchets de cuir tanné.

En prenant connaissance de ces produits, on constate que nous sommes évidemment encore très loin de la riche gamme des articles que nous échangeons dans le temps avec l'Allemagne. Il n'en faut pas moins se féliciter du nouvel arrangement et, pour le surplus, faire confiance aux autorités françaises de la zone, qui nous ont déjà donné des preuves de leur compréhension de nos besoins et de leur désir de collaboration économique. On ne peut, c'est évident, faire abstraction des difficultés propres de la zone, comme de toutes les zones, et demander ce qui, pour le moment encore, ne se laisserait tout simplement pas réaliser. Nous espérons qu'il sera possible d'arriver à des arrangements analogues avec les autres zones d'occupation, ainsi que notre Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur en avait exprimé le souhait dans l'interview que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Tous les pays font à présent des efforts pour rétablir leurs relations commerciales avec l'Allemagne sur de nouvelles bases contractuelles, et nous ne devons pas rester en retard sur eux.

## La bénédiction abbatiale de Dom Winandy, nouvel Abbé de Clervaux

Mercredi, le 15 janvier, eut lieu à Clervaux la bénédiction abbatiale de Dom Winandy, nouvel Abbé de l'abbaye St.-Maurice et St.-

Maur de Clervaux. Les cérémonies religieuses ne pouvant avoir lieu dans l'église monumentale de l'abbaye bénédictine qui a été cruellement

saccagée durant l'occupation, se déroulèrent à l'église décanale de la ville de Clervaux. Son Eminence Mgr. Fernando Cento, Nonce Apostolique, sacra le nouvel Abbé de Clervaux.

Vers 9 heures 30, les moines bénédictins recurent devant l'église le Nonce Apostolique, salué par l'hymne pontifical. Peu après, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Félix de Luxembourg arriva et fut reçu par les autorités communales de Clervaux.

La foule se retira alors dans l'église dignement décorée aux couleurs nationales et pontificales. Parmi les assistants officiels on remarquait notamment M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, M. Nicolas Margue, Ministre de l'Education Nationale et des Cultes, M. Joseph Schröder, Commissaire Général à la Reconstruction, S. E. M. le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, M. Bressier, Attaché à la Légation de France, M. Hocquard, maire de la ville de Metz, M. Fernand Lœsch, Député, M. Peusch, Député et maire de Clervaux.

Parmi les dignitaires ecclésiastiques on remarquait: S. E. Mgr. Kerkhofs, évêque de Liège, S. E. Mgr. Heintz, évêque de Metz, S. E. Mgr. Charue, évêque de Namur, S. E. Mgr. Suhr, vicairé apostolique du Danemark et onze abbés

des abbayes cisterciennes et bénédictins de Belgique et de France, Mgr. Philippe, évêque de Luxembourg, actuellement souffrant, était représenté par le chanoine Schiltges et le chanoine Mille, Supérieur du séminaire de Luxembourg.

Le nouvel Abbé était assisté par le Rév. abbé de Solesmes et le Rév. abbé de St.-Jérôme à Rome. Il fut solennellement présenté au Nonce Apostolique et puis, agenouillé devant lui, récita la formule du serment. Alors eut lieu l'Examen, longue série de questions, auxquelles l'élu répondit: «Je le veux.»

Le chœur entonna ensuite les psaumes et les litanies des saints. Puis eurent lieu les longues cérémonies de la bénédiction de la mitre, de la crosse et de l'anneau.

Après que le Nonce Apostolique et le nouvel Abbé eurent célébré la messe, le chœur chanta un «Te Deum» solennel, pendant que les cloches de Clervaux sonnaient à toute volée l'avènement de Dom Winandy.

Le nouvel Abbé de Clervaux naquit à Liège le 6 mars 1907. Docteur en philosophie, il fut élu abbé après une année de priorat. Dom Winandy a choisi comme écusson celui du cinquantième abbé d'Echternach, qui portait également le nom de Winandy. Sa devise est: «Quae sursum sunt.»

## Nouvelles du Gouvernement

### Ministère de l'Intérieur.

A l'occasion de Son anniversaire, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a daigné conférer la Croix de l'Ordre de la Résistance à titre posthume à 327 patriotes luxembourgeois morts au Service de la Résistance dans les camps de concentration, les prisons, le maquis (réfractaires) ou à la suite des mauvais traitements y subies.

La liste des patriotes décorés a été établie par les soins du Conseil de l'Ordre de la Résistance sur la base des renseignements parvenus à sa connaissance.

Les décorations furent remises solennellement aux familles de ces héros, soit le 23 janvier, soit le dimanche suivant, par les bourgmestres des communes respectives.

\*

### Ministère des Affaires Etrangères.

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse et Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères ont adressé un télégramme de félicitation à Monsieur Vincent Auriol, lors de son élection au poste du Président de la République Française.

\*

### Ministère du Ravitaillement et des Affaires Economiques.

M. Lambert Schaus, Ministre des Affaires Economiques, s'est rendu le 6 janvier à Baden-Baden où il était l'hôte du Général Kœnig, Général français, Commandant en chef en Allemagne. Il était accompagné du Colonel Wehrer, Chef de la Mission Militaire Luxembourgeoise en Allemagne, des Majors Hommel et Dondelinger et du Commandant Albert Borschette, Chef de la Mission Militaire Luxembourgeoise à Baden-Baden.

De Baden-Baden, le Ministre s'est rendu à Berlin dans la Micheline du Général Kœnig. Il y a été reçu par le Général de Division Noiret.

\*

### Ministère des Finances.

La souscription à la deuxième tranche de l'Emprunt de l'Etat 1946 a été clôturée le 31 1947. Le montant prévu de 165 millions de francs a été souscrit. Cette tranche a été émise aux mêmes conditions que la première. Le taux d'intérêt est de 4 % et le remboursement s'étend sur cinquante ans.

\*

## Nouvelles de la Cour

- 1<sup>er</sup> janvier: A l'occasion du Nouvel An, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince et Monseigneur le Grand-Duc héritier ont reçu successivement en audience le Corps Diplomatique, les Présidents de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, les Membres du Gouvernement et les Colonels de l'Armée.
- 8 janvier: Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. José de J. Nunez y Domnguez, Ministre du Mexique, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.
- 20 janvier: Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. Alexiei Pavlovitch Pavlov, Ambassadeur de l'Union des Républicains Socialistes, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.
- 21 janvier: Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience M. Pierre Rijckmans, ancien Gouverneur Général du Congo Belge, en présence de Son Excellence le Vicomte Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg. A cette occasion, Son Altesse Royale a remis à M. Rijckmans les insignes de Grand Croix de l'Ordre National de la Couronne de Chêne.
- 23 janvier: Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a conféré le titre de « Médecin-Oculiste de la Cour » au docteur Adolphe Faber, médecin à Luxembourg, et celui d'« Architecte de la Cour » à M. Hubert, Schumacher, Architecte de l'Etat.
- 24 janvier: Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience de congé Son Excellence M. Luis Renard, Ministre du Chili, et lui a remis les insignes de Grand Croix de l'Ordre National de la Couronne de Chêne.

## Le Mois à Luxembourg

- 1<sup>er</sup> janvier: Visite à Luxembourg du Colonel J.-S. Wilson, Directeur du Bureau International du Scoutisme à Londres. En l'honneur de leur illustre hôte, les scouts luxembourgeois organisent au Casino de Luxembourg une soirée, à laquelle assistent Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier Jean, Chef-Scout de la « Luxembourg Boy Scouts Association », et M. Nicolas Margue, Ministre de l'Education Nationale.
- 3 janvier: Au Théâtre Municipal, représentation d'« Ondine », Féerie en trois actes de Jean Giraudoux, par le Théâtre National de Belgique.
- 4 janvier: Sous la direction de Henri Pensis et avec le concours de Venant Pauké, l'Orchestre de Radio-Luxembourg donne un grand concert symphonique au Cercle Municipal. Au programme figurent des œuvres de Dvorak, Glinka, César Frank, Saint-Saëns et Enesco. Le concert, donné à la veille de l'Anniversaire de Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier Jean, est honoré par la présence du Grand-Duc héritier et des représentants du Corps Diplomatique et du Gouvernement. La recette du concert est versée intégralement au profit de l'OEuvre des Pupilles de la Nation.
- 5 janvier: 26<sup>e</sup> anniversaire de Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean de Luxembourg.
- 8 janvier: Dans le cadre des « Amitiés Françaises, M. Robert d'Harcourt, de l'Académie Française, fait une conférence sur le sujet: « L'Allemagne devant ses responsabilités. »
- 9 janvier: Les Tournées de la Renaissance Française présentent au Théâtre Municipal « Le Gendarme est sans pitié », Farce de Courteline, et « Le Voyage de Monsieur Perichon », Comédie de Labiche.
- 11 janvier: Le « Letzburger Vollekstheater » présente en première « De Scholdschein » et « D'Mumm Se's », deux opérettes en langue luxembourgeoise de Dicks.
- 13 janvier: Sous la conduite de M. Dominique Urbany, Ministre de la Santé Publique et du Rapatriement, un convoi quitte Luxembourg pour Montpellier, afin de ramener les corps de 21 Luxembourgeois, décédés en France pendant l'évacuation de 1940.
- Retour des cendres de Raymond Petit, un des fondateurs de l'organisation de résistance L. P. L., tombé le 21 avril 1942, à l'âge de 19 ans, au cours d'un combat avec la police allemande à Berdorf. Avec le concours des autorités françaises d'occupation et en présence de nombreuses personnalités luxembourgeoises, les cendres de Raymond Petit sont exhumées au Cimetière de la Brème d'or à Sarrebruck. Le cortège ramenant les cendres du glorieux héros est solennellement reçu par les autorités au pont de Remich. Au cours de cette cérémonie, M. Alphonse Osch, Commissaire Général aux Dommages de Guerre, retrace dans son discours la vie et l'action du grand patriote et du vaillant

résistant que fut Raymond Petit. — Mardi, le 14 janvier, à la Cathédrale de Luxembourg, un Requiem est chanté à la mémoire de Raymond Petit, auquel assistent notamment M. Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, M. Alphonse Osch, Commissaire Général aux Dommages de Guerre, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, et M. Hamilius, Maire de la Ville de Luxembourg. Les obsèques ont lieu au Cimetière Notre-Dame à Luxembourg.

Conférence de M. René Huyghe, conservateur en chef des peintures du Louvre, sur la Peinture Française Contemporaine.

16 janvier: Sous les auspices de la section des sciences naturelles, physiques et mathématiques de l'Institut Grand-Ducal, M. Louis Emberger, Professeur de Montpellier, parle sur la paléontologie et l'interprétation des formes végétales actuelles.

16 janvier: L'Université Populaire Catholique organise un cycle de conférences sur l'évolution de la constitution luxembourgeoise. Dans une première conférence, M. Joseph Gœdert, Professeur au Lycée de Garçons de Luxembourg, traite la période de 1815 à 1848.

17 janvier: Conférence du R. H. Mr. Kenneth Lindsay, Membre de la Maison des Communes Britanniques: «The Story of the British Parliament.»

19 janvier: Invité par la Société des Sciences Médicales, M. le Professeur François van Gridsenhoven de Louvain parle sur la pathogénie et le traitement de l'hyperthyroïdie.

20 janvier: Décès de M. Pierre Krier, Ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, des Mines et de la Reconstruction.

21 janvier: De Cabris (Alpes Maritimes) on annonce le décès de Mme Emile Mayrisch-de Saint-Hubert, veuve de feu M. Emile Mayrisch, Directeur Général de l'Arbed. Pendant toute sa vie, la défunte a été intimement mêlée aux différentes organisations de bienfaisance de notre pays. Elle fonda le sanatorium et le préventorium Kreuzberg et l'hôpital

de l'Arbed à Dudelange. En 1927, année de son élection au poste de Présidente de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, elle fonda la première Crèche à Esch-sur-Alzette et un Centre de Placement Familial à Rédange. Grâce à son initiative, la Maternité «Grande-Duchesse Charlotte» à Luxembourg fut inaugurée en 1933. En 1932, elle fonda la «Ligue Luxembourgeoise contre le Cancer» et joua un rôle important dans la «Ligue contre la Tuberculose».

22 janvier: Funérailles officielles de M. le Ministre Pierre Krier.

Les Tournées Charles Baret présentent au Théâtre Municipal: «Les Vignes du Seigneur», Comédie en trois actes de Robert de Flers et François de Croisset.

23 janvier: Anniversaire de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg, fête nationale luxembourgeoise.

24 janvier: Le Ministre du Rapatriement communie: «Sous la direction du Général Golubiew, les autorités soviétiques ont organisé de nouvelles recherches dans les camps de prisonniers de guerre en U. R. S. S. en vue d'identifier les prisonniers de guerre de nationalité luxembourgeoise qui se trouvaient encore dans ces camps. Le Général Golubiew a donné à notre Ministre à Moscou l'assurance formelle que les autorités soviétiques feraient tout leur possible pour hâter le rapatriement des ressortissants luxembourgeois.» — Grâce à ces nouvelles recherches, 26 Luxembourgeois ont jusqu'ici pu être identifiés dans les camps russes.

25 janvier: A la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg, un Requiem solennel est dit pour le repos d'âme de feu la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, auquel assistent la Famille Grand-Ducale, les représentants du Corps Diplomatique et du Gouvernement et les délégations de la Chambre des Députés, de l'administration et de l'armée.

28 janvier: A l'Université Populaire Catholique, M. le Professeur Joseph Gœdert poursuit son exposé sur l'évolution de la Constitution luxembourgeoise de 1848 à 1919.